

**VERS LA PAIX**  
**LA CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS**  
 Londres, 28 février. — La conférence des ambassadeurs a discuté hier la question de la paix balkanique. On croit qu'elle a décidé de demander à la Porte de nouvelles propositions, offrant à l'action pacificatrice des puissances une base plus solide que la réponse du nouveau Cabinet ottoman. En réalité, les puissances désirent obtenir pleins pouvoirs de la part de la Turquie en vue de la médiation.

**LA TURQUIE ORDRE SUR LA QUESTION D'ANDRINOPLE ?**  
 Paris, 28 février. — Le Times annonce hier que la Porte avait chargé M. de Giers d'informer la Russie que le gouvernement turc, dans le but de conclure la paix, accepterait de céder Andrinople. Notre confrère anglais faisait prévoir que la Russie ferait connaître sa proposition au gouvernement bulgare. Rien n'est encore venu confirmer cette information du Times.

**TEWFIK YAGHA AU FOREIGN OFFICE**  
 Londres, 28 février. — L'ambassadeur de Turquie à Londres, Tewfik pachà, s'est rendu au Foreign Office, accompagné de Hakki pachà.

**Le différend roumano-bulgare**  
**A LA RÉUNION DES AMBASSADEURS**  
 Londres, 28 février. — On mande de Londres qu'au cours de sa séance d'hier, la conférence des ambassadeurs a reconnu l'opportunité d'une démarche identique à Bucarest pour demander au gouvernement roumain s'il accepte, comme l'a fait la Bulgarie, de s'en remettre aux puissances pour la solution du différend roumano-bulgare.

**A Constantinople**  
**UN CLOT ANTJEUNE-TURC**  
 Sept arrestations.  
 Constantinople, 28 février. — On connaissait l'existence d'un comité antjeune-turc et l'on savait que les affiliés se réunissaient chez Loufy bey. Le colonel Djemal, commandant de la place, procéda lui-même à une enquête, avec la plus grande circonspection. Cette prudence permit à Loufy bey, ainsi qu'à quatre autres compromis, de se charger et d'échapper jusqu'à présent aux recherches. On a permisitionné chez le prince Sabah-ed-Dine, mais on n'a pas trouvé Loufy bey. Le prince n'a pas été inquiété; il n'est pas inculpé.

**La détente austro-russe**  
**ELLE SE CONFIRME**  
**LA DATE DE LA DÉMOLITION**  
 Paris, 28 février. — De Vienne et de St-Petersbourg on continue à annoncer que les négociations austro-russes ont abouti à un heureux résultat et que la Russie et l'Autriche se seraient définitivement entendues sur la date de la démolition qui coïnciderait, ainsi qu'on l'a fait prévoir, avec l'anniversaire du jubilé de la dynastie des Romanov.

**LES DÉPUTÉS**

**La Crise de l'Apprentissage**  
**M. COUTANT INTERPELLE**  
**LA DISCUSSION RENVOYÉE À LA SUITE DU DÉBAT SCOLAIRE**  
 Séance du vendredi, 28 février 1913.  
 En séance au cours de la séance de ce jour, la présidence de M. Deschamps.  
 L'Élection de Montauban.  
 La Chambre valide, sans débat, l'élection du docteur Constant, à Montauban.  
**La Crise de l'Apprentissage**  
**L'INTERPELLATION DE M. COUTANT**  
 Plus tôt qu'on ne le croyait, M. Jules Coutant, député de la Seine, a interpellé le gouvernement sur la question de l'apprentissage. M. Coutant a exposé les conditions économiques du pays.  
 M. COUTANT. — L'apprentissage est aujourd'hui tombé à l'état de lettre morte. Notre vie industrielle et commerciale est en péril. Il y a urgence à chercher un remède au mal.  
 Le ministre de l'Éducation nationale a répondu qu'il n'y avait pas de question de l'apprentissage pour les années de 10 à 12 ans, et qu'il n'y avait pas de question de l'apprentissage pour les années de 13 à 16 ans. C'est une question de savoir pour quoi faire l'éducation de notre armée économique, comme ce le fut de faire notre armée nationale au lendemain des désastres de 1870. Malheur aux nations qui, aujourd'hui, ne laissent dépasser par leurs ennemis dans la concurrence et dans la lutte du machinisme.  
 L'apprentissage donc, chez nous, n'est plus qu'un mot; présent par le besoin, les parents envoient leurs enfants dans quelque usine aussitôt qu'ils le peuvent. Ceux-ci y sont mis à la pièce, et, en réalité, n'apprennent rien du métier auquel ils croient se destiner. Survient une circonstance malheureuse, l'enfant est congédié. Il a toutes les peines du monde à trouver une place, court les rues, abandonne à l'oubli et à l'indifférence, et, finalement, se voit renvoyer à la recherche d'un nouveau métier. C'est souvent, pour l'enfant, un naufrage moral. Aujourd'hui, 500,000 enfants travaillent sans contrat écrit d'apprentissage. Ils sont traités comme des esclaves, et des centaines d'entre eux, au premier rang des préoccupations des autres pays.  
 L'orateur préconise d'abord le contrat écrit d'apprentissage, à coup de obligations des employeurs et des apprentis. Puis le préapprentissage. Celui-ci qui doit être le pont entre l'école primaire et l'atelier se ferait à l'école même après les années de scolarité obligatoire.  
 M. MOUSTIER LÉVY. — Notre budget ne prévoit que 7 millions pour l'ensemble de l'enseignement technique; voilà ce que nous avons à opposer aux 35 millions de l'Allemagne!  
 M. COUTANT. — Nous ferons mieux de renforcer ces crédits, plutôt que de voter de nouvelles dépenses pour l'armement. (Exclamations au centre.)  
 M. DE HALDEUT. — L'exemple est mal choisi! (Exclamations à l'extrême-gauche.)  
 M. MOUSTIER LÉVY. — Nous voulons que tous les crédits qui seront réclamés pour l'enseignement technique soient affectés à ce seul objet.  
**UNE PROPOSITION DE M. REVILLE**  
 M. REVILLE. — La Commission du commerce est disposée à discuter le projet de loi dont M. Verlot a rapporté sur l'enseignement professionnel. Elle estime que pour gagner du temps, les orateurs inscrits dans la présente interpellation devraient réserver leurs discours à une question générale du rapport Verlot. (Très bien, très bien.)  
 M. COUTANT. — Le gouvernement s'associe à cette proposition. Il pense que le projet en question constitue le meilleur remède au mal que nous soulève ici et que va régler prochainement ici et il prie la Chambre d'inscrire au plus prochain de ses ordres du jour la discussion de la loi sur l'enseignement technique. (Applaudissements.)  
 M. VERLOT. — La Chambre pourrait fixer cette discussion à la suite du débat sur le projet de loi de M. Verlot. M. Verlot déclare que son rapport est achevé, qu'il sera bientôt imprimé et distribué à la Chambre.  
 La discussion générale est close.  
**LES ORDRES DU JOUR**  
 Deux ordres du jour sont déposés: l'un par M. Verlot, par lequel la Chambre résout à partir d'un terme à la crise de l'apprentissage de décider de mettre à la suite du débat scolaire la discussion

**Audacieux malfaiteur**  
**UN VOL DE SIX MILLE FRANCS DANS LE METROPOLITAIN**  
 Paris, 28 février. — Dans le Métropolitain, un malfaiteur inconnu, profitant de l'affluence des voyageurs, a coupé le courroie de la poche du garçon de recettes Merrouau, et a disparu avec celle-ci avant que Merrouau s'en soit aperçu. La police vient de découvrir, dans un coffre de banque et d'une traite imitée de ses traces.

**GUILLAUME II ET SON FERMIER**  
**L'EMPEREUR PERD SON PROCÈS**  
 Berlin, 28 février. — L'empereur Guillaume II a perdu le procès qu'il avait intenté à son fermier Sohst, comme propriétaire du domaine de Cadines. Dans un récent discours, l'empereur annonça qu'il avait mis à la porte son fermier. Or, le tribunal de première instance d'Ebbling vient de déclarer nul et non avenue le congé notifié à M. Sohst, dont le bail reste valable pour une durée de cinq années.  
 C'est le troisième procès que perd l'empereur Guillaume dans ses différends avec son fermier de Cadines.

**NOUVELLES PARLEMENTAIRES**  
**A LA CHAMBRE**  
 Paris, 28 février.  
 La situation extérieure.  
 C'est mardi prochain que M. Jonnart, répondant au vote exprimé par la Commission des affaires étrangères, sera entendu par elle sur les questions de politique internationale qui ont été posées au cours de la séance d'hier.  
**AU SÉNAT**  
 Les droits de succession.  
 Le groupe agricole du Sénat a entendu quatre députés de la Société des Agriculteurs de France, qui ont exposé les motifs de leur projet de loi tendant à l'augmentation des droits de succession sur les biens ruraux. Le groupe agricole du Sénat, lors des débats sur le budget, avait émis le vœu de voir le Sénat se prononcer sur la question.  
 L'aviation militaire.  
 Le groupe sénatorial de l'aviation a entendu une communication du général Hirschauer, inspecteur permanent de l'aviation militaire. Le général a exposé l'état actuel de la navigation aérienne.  
 Un amendement en la séance, le groupe a décidé de voter, avec le projet Hirschauer, d'acheter les hangars et les appareils militaires de guerre, le 12 mars prochain.

**LES DÉPUTÉS**

**La Crise de l'Apprentissage**  
**M. COUTANT INTERPELLE**  
**LA DISCUSSION RENVOYÉE À LA SUITE DU DÉBAT SCOLAIRE**  
 Séance du vendredi, 28 février 1913.  
 En séance au cours de la séance de ce jour, la présidence de M. Deschamps.  
 L'Élection de Montauban.  
 La Chambre valide, sans débat, l'élection du docteur Constant, à Montauban.  
**La Crise de l'Apprentissage**  
**L'INTERPELLATION DE M. COUTANT**  
 Plus tôt qu'on ne le croyait, M. Jules Coutant, député de la Seine, a interpellé le gouvernement sur la question de l'apprentissage. M. Coutant a exposé les conditions économiques du pays.  
 M. COUTANT. — L'apprentissage est aujourd'hui tombé à l'état de lettre morte. Notre vie industrielle et commerciale est en péril. Il y a urgence à chercher un remède au mal.  
 Le ministre de l'Éducation nationale a répondu qu'il n'y avait pas de question de l'apprentissage pour les années de 10 à 12 ans, et qu'il n'y avait pas de question de l'apprentissage pour les années de 13 à 16 ans. C'est une question de savoir pour quoi faire l'éducation de notre armée économique, comme ce le fut de faire notre armée nationale au lendemain des désastres de 1870. Malheur aux nations qui, aujourd'hui, ne laissent dépasser par leurs ennemis dans la concurrence et dans la lutte du machinisme.  
 L'apprentissage donc, chez nous, n'est plus qu'un mot; présent par le besoin, les parents envoient leurs enfants dans quelque usine aussitôt qu'ils le peuvent. Ceux-ci y sont mis à la pièce, et, en réalité, n'apprennent rien du métier auquel ils croient se destiner. Survient une circonstance malheureuse, l'enfant est congédié. Il a toutes les peines du monde à trouver une place, court les rues, abandonne à l'oubli et à l'indifférence, et, finalement, se voit renvoyer à la recherche d'un nouveau métier. C'est souvent, pour l'enfant, un naufrage moral. Aujourd'hui, 500,000 enfants travaillent sans contrat écrit d'apprentissage. Ils sont traités comme des esclaves, et des centaines d'entre eux, au premier rang des préoccupations des autres pays.  
 L'orateur préconise d'abord le contrat écrit d'apprentissage, à coup de obligations des employeurs et des apprentis. Puis le préapprentissage. Celui-ci qui doit être le pont entre l'école primaire et l'atelier se ferait à l'école même après les années de scolarité obligatoire.  
 M. MOUSTIER LÉVY. — Notre budget ne prévoit que 7 millions pour l'ensemble de l'enseignement technique; voilà ce que nous avons à opposer aux 35 millions de l'Allemagne!  
 M. COUTANT. — Nous ferons mieux de renforcer ces crédits, plutôt que de voter de nouvelles dépenses pour l'armement. (Exclamations au centre.)  
 M. DE HALDEUT. — L'exemple est mal choisi! (Exclamations à l'extrême-gauche.)  
 M. MOUSTIER LÉVY. — Nous voulons que tous les crédits qui seront réclamés pour l'enseignement technique soient affectés à ce seul objet.  
**UNE PROPOSITION DE M. REVILLE**  
 M. REVILLE. — La Commission du commerce est disposée à discuter le projet de loi dont M. Verlot a rapporté sur l'enseignement professionnel. Elle estime que pour gagner du temps, les orateurs inscrits dans la présente interpellation devraient réserver leurs discours à une question générale du rapport Verlot. (Très bien, très bien.)  
 M. COUTANT. — Le gouvernement s'associe à cette proposition. Il pense que le projet en question constitue le meilleur remède au mal que nous soulève ici et que va régler prochainement ici et il prie la Chambre d'inscrire au plus prochain de ses ordres du jour la discussion de la loi sur l'enseignement technique. (Applaudissements.)  
 M. VERLOT. — La Chambre pourrait fixer cette discussion à la suite du débat sur le projet de loi de M. Verlot. M. Verlot déclare que son rapport est achevé, qu'il sera bientôt imprimé et distribué à la Chambre.  
 La discussion générale est close.  
**LES ORDRES DU JOUR**  
 Deux ordres du jour sont déposés: l'un par M. Verlot, par lequel la Chambre résout à partir d'un terme à la crise de l'apprentissage de décider de mettre à la suite du débat scolaire la discussion

**Les Affaires Marocaines**  
**CONTRE EL HEIBA**  
 Mazagan, 28 février. — Selon des nouvelles, de source indigène, un détachement de douze soldats du Maroc a été infligé une défaite à El-Heiba, frère d'El-Heiba, près de Tizit. Les partisans d'El-Heiba auraient été, de nouveau battus, auprès de Taroudant, en subissant de grosses pertes.  
**DANS LE SUD-EST DE LA CHAOÛIA**  
**Harka mise en déroute**  
 Tanger, 28 février. — On confirme que la harka ennemie du Tadjia, qui avait attaqué le poste de l'Onel Zem, dans la nuit du 24 février, a été mise en déroute. Elle a eu plusieurs tués, parmi lesquels ses deux principaux chefs. De notre côté, nous avons eu deux blessés. La harka s'est retirée dans le plus grand désordre vers le Sud et paraît très impressionnée par son échec.  
**AU SUD DE MEQUINEZ**  
 Paris, 28 février. — D'après une dépêche de Rabat, des rassemblements hostiles sont signalés au Sud d'Agourai. La colonne légère du colonel Melner s'est portée à Tafaraout, à proximité du poste, et est prête à intervenir.  
 Le général Dalbier a dû arriver hier à Rabat, où il devait conférer avec le général Lyantze sur les mesures que comporte cette situation.

**LES DEPOUILLES DES BRAVES**  
 Marseille, 28 février. — Le vapeur affrété Vill de Nantes, venant de Casablanca, est arrivé ce matin. Il apporte 34 cercueils, contenant entre autres dépouilles celles du capitaine Ramchette, de l'artillerie, tué à Fez, qui sera inhumé à Poitiers; du sergent d'infanterie Lavenue; du brigadier Mathieu, du train des équipages; et des soldats Istria et Bruier.

**LE SÉNAT**

**Présidence de M. Ant. Duboué, président**  
 La séance est ouverte à 3 heures 15.  
**La Réforme électorale**  
 M. Jeanneney dépose son rapport sur le projet de loi tendant à modifier les lois organiques relatives à l'élection des députés.  
**Le port de Brest**  
 Le Sénat adopte le projet de loi relatif à la construction d'un quai de grande profondeur du port de commerce de Brest.  
**Les usines hydrauliques**  
 L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif aux usines hydrauliques établis sur les cours d'eau et canaux du domaine public. Ce projet a pour but d'arrêter d'une façon définitive le statut général des concessions à accorder sur le domaine public.  
 Après l'adoption des articles 1 et 2 et le renvoi à la commission de l'article 3 du projet, la suite de la discussion est renvoyée à mardi, trois heures.  
 La séance est levée à 6 heures 10.

**Les Affaires Marocaines**  
**CONTRE EL HEIBA**  
 Mazagan, 28 février. — Selon des nouvelles, de source indigène, un détachement de douze soldats du Maroc a été infligé une défaite à El-Heiba, frère d'El-Heiba, près de Tizit. Les partisans d'El-Heiba auraient été, de nouveau battus, auprès de Taroudant, en subissant de grosses pertes.  
**DANS LE SUD-EST DE LA CHAOÛIA**  
**Harka mise en déroute**  
 Tanger, 28 février. — On confirme que la harka ennemie du Tadjia, qui avait attaqué le poste de l'Onel Zem, dans la nuit du 24 février, a été mise en déroute. Elle a eu plusieurs tués, parmi lesquels ses deux principaux chefs. De notre côté, nous avons eu deux blessés. La harka s'est retirée dans le plus grand désordre vers le Sud et paraît très impressionnée par son échec.  
**AU SUD DE MEQUINEZ**  
 Paris, 28 février. — D'après une dépêche de Rabat, des rassemblements hostiles sont signalés au Sud d'Agourai. La colonne légère du colonel Melner s'est portée à Tafaraout, à proximité du poste, et est prête à intervenir.  
 Le général Dalbier a dû arriver hier à Rabat, où il devait conférer avec le général Lyantze sur les mesures que comporte cette situation.

**LE SÉNAT**

**Présidence de M. Ant. Duboué, président**  
 La séance est ouverte à 3 heures 15.  
**La Réforme électorale**  
 M. Jeanneney dépose son rapport sur le projet de loi tendant à modifier les lois organiques relatives à l'élection des députés.  
**Le port de Brest**  
 Le Sénat adopte le projet de loi relatif à la construction d'un quai de grande profondeur du port de commerce de Brest.  
**Les usines hydrauliques**  
 L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif aux usines hydrauliques établis sur les cours d'eau et canaux du domaine public. Ce projet a pour but d'arrêter d'une façon définitive le statut général des concessions à accorder sur le domaine public.  
 Après l'adoption des articles 1 et 2 et le renvoi à la commission de l'article 3 du projet, la suite de la discussion est renvoyée à mardi, trois heures.  
 La séance est levée à 6 heures 10.

**Les Affaires Marocaines**  
**CONTRE EL HEIBA**  
 Mazagan, 28 février. — Selon des nouvelles, de source indigène, un détachement de douze soldats du Maroc a été infligé une défaite à El-Heiba, frère d'El-Heiba, près de Tizit. Les partisans d'El-Heiba auraient été, de nouveau battus, auprès de Taroudant, en subissant de grosses pertes.  
**DANS LE SUD-EST DE LA CHAOÛIA**  
**Harka mise en déroute**  
 Tanger, 28 février. — On confirme que la harka ennemie du Tadjia, qui avait attaqué le poste de l'Onel Zem, dans la nuit du 24 février, a été mise en déroute. Elle a eu plusieurs tués, parmi lesquels ses deux principaux chefs. De notre côté, nous avons eu deux blessés. La harka s'est retirée dans le plus grand désordre vers le Sud et paraît très impressionnée par son échec.  
**AU SUD DE MEQUINEZ**  
 Paris, 28 février. — D'après une dépêche de Rabat, des rassemblements hostiles sont signalés au Sud d'Agourai. La colonne légère du colonel Melner s'est portée à Tafaraout, à proximité du poste, et est prête à intervenir.  
 Le général Dalbier a dû arriver hier à Rabat, où il devait conférer avec le général Lyantze sur les mesures que comporte cette situation.

**LE SÉNAT**

**Présidence de M. Ant. Duboué, président**  
 La séance est ouverte à 3 heures 15.  
**La Réforme électorale**  
 M. Jeanneney dépose son rapport sur le projet de loi tendant à modifier les lois organiques relatives à l'élection des députés.  
**Le port de Brest**  
 Le Sénat adopte le projet de loi relatif à la construction d'un quai de grande profondeur du port de commerce de Brest.  
**Les usines hydrauliques**  
 L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif aux usines hydrauliques établis sur les cours d'eau et canaux du domaine public. Ce projet a pour but d'arrêter d'une façon définitive le statut général des concessions à accorder sur le domaine public.  
 Après l'adoption des articles 1 et 2 et le renvoi à la commission de l'article 3 du projet, la suite de la discussion est renvoyée à mardi, trois heures.  
 La séance est levée à 6 heures 10.

**Les Affaires Marocaines**  
**CONTRE EL HEIBA**  
 Mazagan, 28 février. — Selon des nouvelles, de source indigène, un détachement de douze soldats du Maroc a été infligé une défaite à El-Heiba, frère d'El-Heiba, près de Tizit. Les partisans d'El-Heiba auraient été, de nouveau battus, auprès de Taroudant, en subissant de grosses pertes.  
**DANS LE SUD-EST DE LA CHAOÛIA**  
**Harka mise en déroute**  
 Tanger, 28 février. — On confirme que la harka ennemie du Tadjia, qui avait attaqué le poste de l'Onel Zem, dans la nuit du 24 février, a été mise en déroute. Elle a eu plusieurs tués, parmi lesquels ses deux principaux chefs. De notre côté, nous avons eu deux blessés. La harka s'est retirée dans le plus grand désordre vers le Sud et paraît très impressionnée par son échec.  
**AU SUD DE MEQUINEZ**  
 Paris, 28 février. — D'après une dépêche de Rabat, des rassemblements hostiles sont signalés au Sud d'Agourai. La colonne légère du colonel Melner s'est portée à Tafaraout, à proximité du poste, et est prête à intervenir.  
 Le général Dalbier a dû arriver hier à Rabat, où il devait conférer avec le général Lyantze sur les mesures que comporte cette situation.

**Dernière Heure**

**DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL**

**LA LIQUE DE L'ENSEIGNEMENT**  
 Une fête au Trocadéro

**LA PRÉSENCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**  
 Paris, 28 février. — La Ligue française de l'enseignement doit ce soir, à l'esprit séculaire et les attaches maçonniques, avoir organisé ce soir, au Trocadéro, une fête à laquelle sont venus assister le Président de la République et Mme Poincaré. A leur arrivée au Trocadéro, M. et Mme Poincaré, qu'accompagnait le général Baudemoulin, chef de la maison militaire du Président, M. Pichon, secrétaire général de l'Élysée, et le colonel Boulenger, officier d'ordonnance, ont été reçus par MM. Steeg, ministre de l'Instruction publique; Delannay, préfet de la Seine; Lépine, préfet de police; Desoye, député, président de la Ligue de l'enseignement, etc. Le Président de la République a été conduit dans un salon où différentes personnalités lui ont été présentées.

**DISCOURS DE M. BESSEYRE**  
 Monsieur le Président,  
 En organisant cette soirée, la Ligue de l'enseignement s'est donné pour but de réunir l'élite de la nation, et de vous dire toute la joie patriotique et républicaine que vous inspirez à tous les Français, et de vous dire aussi leurs sentiments de gratitude, de reconnaissance, de confiance, de foi en votre œuvre, et de leur espoir de voir votre œuvre se poursuivre et se développer.

**LA CONQUÊTE DE L'AIR**  
**LE RAID MILAN-ROME**  
 Rome, 28 février. — L'aviateur Slavorosof continuant son raid Milan-Rome a atterri à 9 heures à Santa Marinella, près de Civita Vecchia, par suite du mauvais temps. L'aviateur repartira demain, pour Rome.

**LES AFFAIRES MAROCAINES**  
**LES DEPOUILLES DES BRAVES**  
 Marseille, 28 février. — Le vapeur « Ville de Nantes » arrivé aujourd'hui, venant de Casablanca, avait à bord outre le cerceuil contenant les restes du capitaine Rouchette, les corps d'un autre officier et de trente-trois sous-officiers et soldats tués au Maroc parmi lesquels ceux du soldat Brocard, du Questroy (Nord), du soldat Bousseau de Carnières (Nord).  
 Ces cercueils ont été transportés à la gare où ils seront dirigés sur le pays d'origine de chaque militaire.

**Les Projets Militaires**

**EN FRANCE**

Paris, 28 février. — La France Militaire annonce que le conseil supérieur de la guerre sera certainement appelé à donner son avis sur le rétablissement du service de trois ans.  
**UNE MANIFESTATION DE CONSCRITS A BORDEAUX**  
 Bordeaux, 28 février. — Les conscrits du canton de Cadillac-sur-Garonne se sont livrés aujourd'hui à une manifestation patriotique spontanée. Le préfet de la Gironde, M. Durand, assisté du général Du Villamejale, ayant demandé aux conscrits dans quel esprit ils verraient le rétablissement du service de trois ans, tous répondirent qu'ils l'accepteraient avec joie à condition qu'il fut égal pour tous, et immédiatement 25 d'entre eux contractèrent, séance tenante, l'engagement de trois ans dans la cavalerie, prévu par le nouveau règlement.  
 Le pourcentage de jeunes gens reconnus bons pour le service a été exceptionnellement élevé, attendu que le conseil de révision, sur 105 conscrits, en a retenu 95 bons. Les maires des seize communes du canton ont partagé l'avis des conscrits sur le service de trois ans.

**EN ALLEMAGNE**  
**LA PRESSE D'OUTRE-RHIN**  
 Berlin, 28 février. — Le Lokal Anzeiger, dans une note d'allure inspirée, affirme que les chiffres publiés récemment dans la presse parisienne sur l'effectif de l'armée allemande en temps de paix, après exécution de la prochaine loi militaire, sont exagérés. Cette affirmation concorde peu avec les chiffres publiés par la couverture financière de la presse allemande passant pour bien informés, chiffres qui croissent de jour en jour.  
 La Gazette de Rixdorf déclare aujourd'hui apprendre de source authentique, que les dépenses courantes s'élèveront à peu près à un quart de milliard de marks, 312,500,000 francs.  
 Le Berliner Tagblatt écrit: Il se confirme que les dépenses courantes peuvent atteindre un quart de milliards 312,500,000 francs. Le chiffre de un milliard de marks (1 milliard 250,000,000) pour les dépenses une fois faites devrait être dépassé.

**LES AFFAIRES MAROCAINES**  
**LES DEPOUILLES DES BRAVES**  
 Marseille, 28 février. — Le vapeur « Ville de Nantes » arrivé aujourd'hui, venant de Casablanca, avait à bord outre le cerceuil contenant les restes du capitaine Rouchette, les corps d'un autre officier et de trente-trois sous-officiers et soldats tués au Maroc parmi lesquels ceux du soldat Brocard, du Questroy (Nord), du soldat Bousseau de Carnières (Nord).  
 Ces cercueils ont été transportés à la gare où ils seront dirigés sur le pays d'origine de chaque militaire.

**Les Bandits en Auto**

**Les déclarations de Callemmin**

IL ADRESSE UNE LETTRE AU PROCUREUR GÉNÉRAL  
 Paris, 28 février. — Comme il l'avait annoncé à la Cour d'Assises, lors de ses aveux tardifs, Callemmin a adressé, ce soir, au Procureur général, une longue lettre pour confirmer ses déclarations.  
 Si ce n'est pas décidé plus tôt à parler, c'est, prétend-il, parce qu'il espérait toujours sauver sa tête et que l'abîme, invoqué par Dieu-donné, serait reconnu exact. Le jury s'est prononcé, il ne veut pas laisser guillotiner un innocent. Callemmin entre alors dans de longs détails sur le crime de la rue Ordener. Il expose qu'il était descendu de l'auto avec Garnier. Pendant qu'il tenait en respect avec son revolver M. Peemans, l'employé qui accompagnait Cabry Garnier tira sur Cabry qui tomba. M. Peemans se couvrait la figure avec ses deux mains et prenait la fuite; il n'a donc pu voir ses agresseurs, comme il l'a déclaré.  
 Le crime accompli, Callemmin voulut s'emparer de la sacoche de Cabry, mais, comme le garçon de recettes résistait, Garnier lui tira deux nouveaux coups de Browning. Callemmin put alors prendre dans la sacoche des valeurs qui jetèrent dans l'auto, alors que Garnier s'empara de la sacoche contenant le numéraire et le dépositaire sur le siège de l'auto à côté de Bonnot.  
 La voiture se mit en marche, Callemmin tira tantôt par une portière tantôt par l'autre des coups de revolver sur les personnes qui faisaient mine de s'approcher de l'auto. Bonnot tira également.  
 Parlant ensuite du crime de la Société Générale, à Chantilly, Callemmin dit que c'est lui qui tua le malheureux Legendre, pendant que Valet tuait M. Tringuer; ce n'est donc pas Monier, dit-il, qui doit être rendu responsable de ce crime.  
 Enfin Callemmin s'explique sur l'expédition des bandits en Hollande: Si, de Boë, dit-il, l'accompagna avec Bonnot, c'était simplement en qualité d'interprète. Il ignorait ce que Bonnot et lui allaient faire en Hollande.

**Le suicide de Carouy**  
**DE SERAIT UN « FIGURANT » ?**  
 Paris, 28 février. — Le « Rappel » enregistre le bruit étrange que nous nous gardons, comme lui d'ailleurs, de prendre à notre compte.  
 Certaines personnes, rappelant que Carouy aurait été soupçonné d'avoir livré ses compagnons, colportant à l'ennemi le bénéfice d'une libération assurément sensationnelle.  
 Le suicide, d'après elle, ne serait pas Carouy, mais un figurant. Cette hypothèse est évidemment exagérée.

**La Bande des Collectionneurs**  
**OING ARRESTATIONS A PARIS**  
 Paris, 28 février. — Quatre hommes et une femme constituant la bande dite des collectionneurs, qui depuis trois mois, ambulaient les 8e et 9e arrondissements, l'avenue de Champs-Élysées, ou les voies qui y aboutissent ont été arrêtés hier. Voici l'identité exacte de ces individus:  
 René Lecœur, mécanicien; Robert Gaudin, camelot, né à Lyon; René Guinod, journalier, originaire de Rochefort; Lucien Desfarges, comptable, né à Saint-Marcel (Nord), de la commune de Dordogne. Enfin, Louise Mercier, amie de Desfarges.  
 Les perquisitions ont été opérées cet après-midi, chez des bijoutiers et une certaine quantité de bijoux volés ont été retrouvés. Les collectionneurs les ayant achetés de bonne foi ne seront pas inquiétés.

**La Question Scolaire**

**UN CONTRE-PROJET DES SOCIALISTES**

Paris, 28 février. — Le groupe socialiste-unifié, dans sa réunion hebdomadaire d'aujourd'hui, s'est occupé de la question scolaire. M. Jaurès a fait approuver le projet complémentaire suivant aux projets présentés par M. Dessoye, au nom de la commission de l'enseignement. Ce projet complémentaire révisé, nous dit un membre du groupe, la politique scolaire du parti. Il est ainsi une partie des projets militaires du gouvernement.  
 En voici le texte:  
 Nous proposons deux ordres de mesures qui sont, à nos yeux, le complément nécessaire des dispositions assurant la fréquentation scolaire et des soins médicaux. L'organisation et l'entretien des œuvres post-scolaires, des œuvres d'éducation et de l'apprentissage professionnel.  
 Un article du projet de loi tendant à l'élargissement des communes par des avances et subventions à construire des écoles neuves et à mieux aménager les écoles existantes.

**Un naufrage sur la côte d'Afrique**  
 Madrid, 28 février. — On mande de Las Palmas, sur la côte occidentale d'Afrique, près de Sierra Leone, que le steamer anglais Fantee, appartenant à une compagnie de Liverpool, a fait naufrage et demande du secours. Le vapeur anglais Farquah est parti de Las Palmas avec du matériel de sauvetage, des ouvriers et des ingénieurs.

**L'incendie d'Omaha aux États-Unis**  
**LES VICTIMES ET LES DÉGÂTS**  
 New-York, 28 février. — L'incendie qui a détruit un hôtel à Omaha, dans l'État de Nebraska, semble dû à une explosion de gaz. Quelques voyageurs ont eu le temps d'atteindre les escaliers, mais beaucoup ont été pris sous la toiture qui s'effondra. Plusieurs se sont jetés par les fenêtres et se sont tués sur le coup. Les dégâts s'élèvent à un million 250,000 francs.

**L'Espagne et le Saint-Siège**  
**UN ACCORD EST INTERVENU**  
 Madrid, 28 février. — A la suite d'une conférence entre M. Cabellon, ambassadeur français à Madrid, et le cardinal Merry del Val, un accord est intervenu et un accord entre le Saint-Siège et l'Espagne a été signé par le représentant de l'Espagne et le secrétaire d'État du Saint-Siège.

**LES JOURNAUX DE PARIS**  
**DE SAMEDI MATIN**  
 Paris, samedi, 1er mars.  
 Le « périodique »  
 De la Libre Parole:  
 Le Conseil supérieur de l'Instruction publique, qui est sous le coup de polémique, n'a pas eu le même indépendance que le Conseil de l'Université de Besançon. Il est présidé par M. Gauthier. Les Bouffandiéristes exaltent l'Empereur et les paillardiers peuvent commettre leurs provocations; mais il importe: le périodique est une fois de plus en danger.  
 « Et maintenant, que le ministre de la Guerre leur mette la patte avec son sergent trois ans, l'essentiel est de voter le projet scolaire. Faisons la France, mais vite la Ligue! »  
 De M. Charles Dupuy, dans le Soleil:  
 Pour balancer sans doute les 500 millions empruntés par la défense nationale, M. Sarrien et ses amis proposent un crédit de 500 millions consacré à la défense laïque. Grâce au système de la surcharge électorale, il est très possible que la majorité, pour ne pas gêner la sympathie et pour le concours des maîtres d'école, vote ces 500 mil-

**Nouvelles Locales**

**ROUBAIX**  
**L'AFFAIRE DE FRAUDE D'ALCOOL DE ROUBAIX.** — De même que Roseboom, l'inculpé Gustave Goessens, cabaretier, rue Saint-Elisabeth, 39, a bénéficié d'une ordonnance non lieu, par transaction.

**Nouvelles Régionales**  
**PETITE COLÈRE TURQUE À LA MADRÈE**  
 En jouant à la « petite guerre » entre une dizaine de gamins, dans les fortifications, le jeune Michel Delobel, 12 ans, demeurant au hameau du Ploché, fit usage d'un pistolet chargé de plomb à quatre coups, et blessa Fernand Vasse, 10 ans, demeurant au quartier de la Rose, et André Naud, 10 ans, demeurant rue Saint-Victor. Le pistolet fut saisi dans l'œil droit, le second à la cuisse droite. Ces blessures ne présentent, heureusement, aucune gravité.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE**  
**ROUBAIX**  
 ROUBAIX, vendredi, 28 février 1913.  
 2 h. soir, 0° au-dessus de 26°, 77°, beau temps.  
 9 h. soir, 4° au-dessus de 26°, 77°, beau temps.  
 Samedi, 1er mars 1913.  
 2 h. mat., 3° au-dessus de 26°, 77°, beau temps.

**Cotons Américains**  
 New-York, 28 février.  
**COURS DE CLÔTURE**  
 NEW-YORK  
 28 FÉVRIER 1913

| THÉRIE    | de Mars | Prévis. | de Mars | Prévis. |
|-----------|---------|---------|---------|---------|
| MARSH     | 12.30   | 12.20   | 12.20   | 12.20   |
| MARSH     | 12.10   | 12.10   | 12.10   | 12.10   |
| AVRIL     | 12.00   | 12.00   | 12.00   | 12.00   |
| MARSH     | 11.90   | 11.90   | 11.90   | 11.90   |
| JULIEN    | 11.80   | 11.80   | 11.80   | 11.80   |
| JULIEN    | 11.70   | 11.70   | 11.70   | 11.70   |
| AOUT      | 11.60   | 11.60   | 11.60   | 11.60   |
| SEPTEMBRE | 11.50   | 11.50   | 11.50   | 11.50   |
| OCTOBRE   | 11.40   | 11.40   | 11.40   | 11.40   |
|           |         |         |         |         |